

Transports, d'étudier la situation qui touche des milliers de gens de la région au nord de Guelph et qui, après le 31 octobre, seront privés de service-voyageurs, puisque telle a été la décision de l'organisme qui régit les chemins de fer. Cette décision a été prise malgré les témoignages de tous les citoyens qui ont comparu aux audiences et qui ont fourni suffisamment de raisons pour que le service ferroviaire continue à fonctionner.

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, je suis heureux que le premier ministre (M. Trudeau) ait jugé bon de demander à un de mes amis, le député d'Assiniboia (M. Douglas), d'appuyer l'Adresse en réponse au discours du trône. Sa circonscription est contiguë à la mienne en Saskatchewan. Nous représentons chacun de braves gens qui sont de bons Canadiens. Bien que nos idéologies politiques diffèrent, nous sommes d'accord là-dessus. Je suis heureux aussi que le premier ministre ait bien voulu inviter le député de Bourassa (M. Trudel) à proposer la motion portant sur l'Adresse en réponse au discours du trône. Nous sommes tous deux allés l'été dernier visiter les pays de l'Afrique centrale et orientale sous l'égide de la section canadienne de l'Association des parlementaires du Commonwealth. J'approuve de tout cœur celui qui vient de dire que le député de Bourassa fait honneur à la Chambre.

Bon nombre d'entre nous avons assisté hier à des services commémoratifs au moment des funérailles de feu Pierre Laporte. Certains sont allés à Montréal. J'admire M^{me} Laporte qui a tenu à ce que la cérémonie soit simple et sans appareil pour éviter qu'on fasse de feu son mari un héros national. Nous ressentons pour elle, pour sa famille et pour ses amis les sentiments les plus profonds. Tous les Canadiens ont sans doute regardé à la télévision la cérémonie qui a eu lieu à Montréal hier. On ne peut s'empêcher de penser que la plupart des régions du pays réagiront de façons différentes. J'espère qu'ils ne réagiront pas à l'excès.

• (5.10 p.m.)

Tout ce que je puis dire à ces malheureux opportunistes, le représentant de Timmins (M. Roy) et celui de Nickel Belt (M. Serré) qui ont critiqué notre attitude vis-à-vis de la loi sur les mesures de guerre, qu'ils feraient bien de consacrer autant de temps à reconnaître les droits des personnes innocentes qui sans nul doute seront interrogées et emprisonnées en vertu des dispositions de la loi sur les mesures de guerre. Je suis fier d'avoir voté comme je l'ai fait en cette Chambre des communes.

Je condamne les terroristes et les meurtriers qui ont plongé une province du Canada dans la mort et l'horreur. Pourtant, l'imposition de la loi sur les mesures de guerre fera plus de tort à l'unité canadienne que tout ce que ces gens, acharnés à la destruction de l'unité canadienne, auraient pu faire. Les Canadiens, du Québec ou d'ailleurs, sont divisés par l'application de cette loi. Dans tout le pays, les gens appuient le premier ministre pour d'autres raisons que celles qu'il voudrait croire.

Au cours de l'été dernier, nous avons visité quelques pays d'Afrique. A cette occasion, nous avons fait la connaissance de certains mouvements de libération et combattants de la liberté. Il existe des situations particulières où la révolution par la lutte armée est la seule issue

possible. Ceci est notamment le cas des pays où le droit de suffrage n'existe pas. C'est la situation qui existe en Afrique du Sud. Nous approuvons ces gens qui ont recours à une certaine forme de violence, mais au Canada, où il est possible de faire la révolution au moyen des urnes, nous pouvons nous passer d'une révolution reposant sur le recours à la force. Je suis sûr que tout le monde reconnaît que des changements s'imposent, mais il faut opérer ces changements par le recours aux urnes. Nous avons eu la chance d'obtenir des exemplaires d'un livre écrit par le président Nyerere, chef d'État tanzanien. Ce livre est intitulé «Ujaama», soit «solidarité familiale». Il y est question des obligations contractées par son pays. L'une de ces obligations a trait au droit de tout individu à un emploi. En échange de ce droit, l'individu doit être disposé à travailler.

Les Canadiens n'auraient pas les problèmes qu'ils ont aujourd'hui si tout le monde avait les mêmes possibilités d'emploi. C'est la seule façon d'enrayer ce qui se produit aujourd'hui. Je recommande fortement aux membres de tous les partis d'attirer là-dessus l'attention de toutes les autorités, locales, gouvernementales ou autres. J'espère qu'aucun député ne souscrira à la doctrine de la loi de la jungle dont a parlé un des députés il y a un moment. Dans une société démocratique, il existe des autorités reconnues chargées de maintenir l'ordre public. Ces autorités doivent s'assurer que les innocents ne deviennent pas les victimes d'actes de terrorisme. Nous savons ce qui est arrivé au cours du III^e Reich en Allemagne. Nous ne voulons pas que la même chose se produise au Canada. La suppression des libertés civiles risque de compromettre la société démocratique. Nous devons nous assurer que les droits civils et les libertés individuelles sont respectés.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) a fait un discours devant la Chambre tout à l'heure. Les lumières de cette pièce n'ont pas cligné durant son discours. Il n'y a pas eu de tremblement de terre. Avant de siéger à la Chambre, on m'avait dit que le ministre faisait des discours pleins d'humour. Je n'ai pas été déçu. Le ministre a déclaré que le gouvernement ne voulait pas souscrire à des avantages politiques à court terme. Il n'y pas si longtemps, le ministre faisait un discours à Denver, au Colorado. Depuis ce jour-là, il n'arrête pas de s'excuser pour les paroles servies à ses amis. Une grande partie de son discours d'aujourd'hui se réclamait de la philosophie de notre parti. Le ministre doit être à court d'idées s'il doit passer de si longs moments à défendre quelque chose qu'il n'a pas été capable de nous démontrer.

Le ministre nous a dit qu'un nationalisme positif était en train d'éclorre à travers le Canada et qu'il ne s'agissait pas là d'une idée pâlotte. Dommage que je ne puisse souscrire à sa philosophie! Malheureusement, exception faite de son discours de Denver, il a été plutôt discret en ce qui concerne ce nationalisme positif. A mon avis, ce sont les avantages politiques à court terme qui l'intéressent à l'heure actuelle.

J'aimerais maintenant parler brièvement de l'économie agricole du Canada. On a dit à la Chambre et cela vaut la peine de le répéter, que 51 p. 100 des Canadiens sont associés directement ou indirectement à l'économie agricole. Pour quelque raison, particulièrement dans le centre